



saïson  
2020  
2021

A déposer avant  
le 15/10/2020

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Centre de Formation et d'Intervention  
**QUIMPER CORNOUAILLE**

ancien  
nageur sauveteur



IDENTITE DU BENEVOLE  première inscription à la SNSM, merci de cocher la case

Nom  Prénom  Sexe  situation familiale

Date de Naissance  Ville + N° Département  F  M  Profession

Adresse  Portabl

C.P.  Ville  Email

Les informations recueillies sont nécessaires à votre participation aux formations et missions de la SNSM. Elles ne sont pas cédées ou transmises à des tiers autres que les autorités sanctionnant les formations et autorités d'emploi dans le cadre des missions. Vos données personnelles font l'objet d'un traitement. Pour exercer votre droit d'accès et de rectification sur vos informations, adressez vous par courrier au directeur général de la SNSM, 8 cité d'Antin - 75009 PARIS, en justifiant de votre identité.

## IMPORTANT

Toutes les démarches nécessaires à votre parcours sont à faire sur le site internet de la SNSM. Vous êtes responsable des renseignements qui sont inscrits dans votre carnet de bénévolat. Vous devez à la fois mettre à jour et vérifier les informations, au risque de vous voir refuser une formation ou un poste de secours.

## ENGAGEMENTS

Le bénévole  reconnaît avoir pris connaissance, lu et compris le règlement intérieur (document affiché dans le C.F.I. et disponible sur simple demande);

- reconnaît avoir signé la charte du bénévolat. Dans la négative, il signera la charte disponible en annexe du présent bulletin d'inscription ;
- s'engage à réaliser **4 jours/an** de sécurité nautique ou terrestre (Dispositif Prévisionnel de Secours...);
- s'engage à participer **2 jours/an** à l'entretien des locaux et du matériel, ainsi qu'à des travaux divers ;
- s'engage à servir comme nageur-sauveteur au moins 15 jours/an sur les plages surveillées par la SNSM. A défaut, il réglera le montant de la formation extérieure.

## PRÊT ET RESTITUTION DE L'EQUIPEMENT

Le C.F.I. confie au bénévole pendant la durée de l'inscription un équipement de nageur sauveteur. Cet équipement demeure la propriété de la S.N.S.M. Le bénévole ne pourra l'utiliser que dans le cadre des missions de la SNSM. A la fin de l'inscription, le bénévole s'engage à restituer l'intégralité de l'équipement ainsi confié. En cas de détérioration, de perte ou de non restitution de l'équipement, le candidat sera tenu de rembourser au C.F.I. la valeur de cet équipement d'un montant de **600 €**.

## DUREE, FRAIS ET MODALITES DE PAIEMENT

L'inscription débute au jour de signature et s'achève au 15 septembre courant. Les modalités de rupture sont précisées dans le règlement intérieur.

FRAIS D'INSCRIPTION		un seul choix		ancien	20 €	<input type="checkbox"/>
				encadrant - formateur	20 €	<input type="checkbox"/>
FORMATIONS INITIALES		durée mini	fréquence	modalité d'évaluation / sanction de la formation		
MJ N1	Marine Jet Niveau 1	15 H	1 fois	contrôle continu / certificat		<input type="checkbox"/>
EE	Equipier Embarqué	39 H	1 fois	contrôle continu / certificat		<input type="checkbox"/>
HAUT	Extension Hauturière au permis Côtier	12 H	1 fois	examen théorique / permis		<input type="checkbox"/>
FORMATIONS CONTINUES		durée mini	fréquence	modalité d'évaluation / sanction de la formation		
BNSSA	Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique	6 H	5 ans	examen / attestation		
PSE 1&2	Premiers Secours en Equipe de niveau 1 & 2	7 H	1 an	contrôle continu / attestation	100 €	<input type="checkbox"/>
SSA MP	Surveillance Sauvetage Aquatique sur le littoral-Mention Pilotage	6H	1 an	contrôle continu & maintien des acquis / attestation		
PAE FPS	Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur Premiers Secours	7 H	1 an	maintien des acquis / attestation	100 €	<input type="checkbox"/>
PAE FSA	Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur Sauvetage	8 H	1 an	maintien des acquis / attestation	100 €	<input type="checkbox"/>
AUTRE						<input type="checkbox"/>
<b>TOTAL DES FRAIS A REGLER</b>				Sélectionner votre cursus en cochant les cases puis reporter le montant total		<input type="checkbox"/>

Espace disponible pour le CFI : Tarif dégressif fonction de l'investissement, autres conditions de paiement, etc...

- joindre votre chèque libellé à l'ordre de CFI QUIMPER SNSM
- joindre votre certificat médical de nageur sauveteur SNSM

## RENONCIATION DROIT A L'IMAGE

J'autorise la Société Nationale de Sauvetage en Mer, ses représentants et toute personne agissant pour l'association à exploiter mon image à des fins pédagogiques et promotionnelles sous quelque forme que ce soit et cela pour une durée de 5 ans. Cette autorisation d'exploitation de l'image est consentie sans aucune contrepartie financière ou matérielle. Je la délivre à titre totalement gratuit pour la période précitée.

OUI   
NON

Signature du directeur du C.F.I.

Fait le

Un exemplaire conservé par l'intéressé  
Un exemplaire conservé par le C.F.I.

Signature du bénévole  
précédée de la mention "lu et approuvé"